

ÉDITO

Elise Peter
Jean-Louis Hamm



LA FONCTION PUBLIQUE SACRIFIÉE sur l'autel de la dette et de l'assistanat aux plus riches ?

Le service public, avec ses statuts et ses privilèges exorbitants, est comme un obstacle sur la route de la société de startupers, de l'initiative individuelle, de la France qui en veut. Contre tout ce qui bouge, les réactions du gouvernement Macron sont brutales : répression contre les lycéens mobilisés, refus du dialogue social, casse des statuts, traitement inhumain des réfugiés...

Cette année l'école a été particulièrement l'objet de toutes les attaques. L'éducation nationale publique est laissée à l'abandon ; le Ministère et ses relais locaux n'hésitent plus à saccager ce qu'il en reste : quasi destruction de l'orientation, affectations postbacs sous le sceau de l'injustice et de l'opacité, classes chargées à bloc au risque de la sécurité des élèves et des personnels, attaques contre le paritarisme et donc perte de garanties voire de protection des personnels, menaces de licenciements massifs contre des AED, comme si les personnels les plus précaires étaient responsables de tous les dysfonctionnements de la vie scolaire. Ajoutons-y une vision des apprentissages, des connaissances et de la culture sans ambition, avec un saupoudrage qui se voit déjà au collège, avec une réforme du lycée à venir sur le même modèle.

Tout cela bien sûr au mépris des compétences professionnelles et de l'investissement des personnels. Le professorat est tellement malmené que les concours sont de moins en moins fréquentés. Le rectorat se voit obligé de recruter massivement par petites annonces¹ : à quand un statut d'intérimaire ?

Cela permet à l'école privée de se porter de mieux en mieux : tel lycée strasbourgeois construit un nouveau bâtiment avec une participation de fonds publics, tel établissement haut-rhinois ouvre des classes de lycée...

Les différentes mobilisations de cette année, si elles ont été importantes et pour certaines festives en Alsace, ne sont pas encore à la hauteur. Il en faudra plus pour mettre en échec ce gouvernement à la sauce Thatcher, dont la seule préoccupation est de couper dans les dépenses publiques et dans les aides sociales, pour donner « un pognon de dingue » aux plus aisés. La solution ne peut être que dans la lutte collective ; heureusement, du côté du SNES FSU, des signes positifs existent : la syndicalisation progresse, et les élections internes ont montré que les adhérent.es se sont motivé.es pour décider des équipes qui conduiront les politiques académique et départementales.

Dès la rentrée de septembre, nous proposerons aux collègues notre conception de l'éducation et notre syndicalisme ; le SNES FSU est à même d'informer et de mobiliser la profession, au sein de la FSU. Les élections professionnelles approchant, il s'agira de réunir les collègues en HMIS, car ces dégradations ne sont pas une fatalité et que par une mobilisation forte, il est possible de déjouer ces attaques.

¹ consultez cette page, c'est éclairant: <http://www.ac-strasbourg.fr/pro/concours-carriere-mobilite/emplois/toutes-les-offres-demploi/>; vous pourrez enseigner la physique pendant 2 mois à Seppois le Bas, ou même devenir « secrétaire général(e) adjoint(e) d'académie »...

ÉLECTIONS INTERNES DU SNES-FSU : une démocratie dynamique !



Le 12 juin 2018, la commission académique de dépouillement a procédé à l'ouverture des urnes ; les résultats ont été proclamés lors de la CAA du 22 juin. Ils ont révélé une bonne surprise : une participation des adhérents en nette progression à près de 45 %, le département du Haut-Rhin dépassant même les 50 % de votants.

Du point de vue des résultats nationaux, on constate une progression de la tendance Unité et Action en

pourcentage et une stabilité d'École Émancipée en nombre de voix, la liste URIS se maintient également.

Au niveau local, la liste « **Unis pour un SNES-FSU combatif et démocratique** » remporte la majorité des sièges à la CAA et au bureau du Bas-Rhin. La liste UA conserve le bureau haut-rhinois.

Le travail commun dans l'intérêt des adhérents et de la profession sera poursuivi.

Le Secrétariat académique

ÉLECTIONS À LA CA NATIONALE :

	2018	2017	2016
Inscrits	1022	984	992
Votants	451 (44,12%)	345 (35,06%)	275 (27,72%)
Blancs et nuls	18	13	15
Exprimés	433	332	260
UA	314 (72,52%)	226 (68,07%)	182 (70%)
EE	84 (19,40%)	84 (25,30%)	62 (23,85%)
Émancipation	9 (2,08%)	1 (0,30%)	1 (0,38%)
URIS	26 (6%)	21 (6,33%)	15 (5,77%)

ÉLECTIONS À LA CA ACADÉMIQUE :

	2018	2017	2016
Inscrits	1022	984	992
Votants	451 (44,12%)	345 (35,06%)	275 (27,72%)
Blancs et nuls		22	6
Exprimés	440	323	269
Liste d'Union	277 (62,95%) 17 sièges	/	/
UA	140 (31,82%) 8 sièges	208 (64,40%) 18 sièges	188 (69,89%) 19 sièges
EE	/	92 (28,48%) 7 sièges	65 (24,16%) 6 sièges
URIS	23 (5,23%) 1 siège	23 (7,12%) 1 siège	16 (5,95%) 1 siège

ÉLECTIONS AU BUREAU 67 :

	2018	2017	2016
Inscrits	651	620	619
Votants	259 (39,78%)	187 (30,16%)	151 (24,39%)
Blancs et nuls	23	17	1
Exprimés	236	170	150
Liste d'Union	206 (87,29%) 10 sièges	/	/
UA	30 (12,71%) 1 siège	108 (63,53%) 7 sièges	97 (64,67%) 7 sièges
EE	/	62 (36,47%) 4 sièges	53 (35,33%) 4 sièges

ÉLECTIONS AU BUREAU 68 :

	2018	2017	2016
Inscrits	371	364	366
Votants	192 (51,75%)	158 (43,41%)	124 (33,88%)
Blancs et nuls	17	11	4
Exprimés	175	147	120
Liste d'Union	59 (33,71%) 6 sièges	/	/
UA	97 (55,43%) 10 sièges	103 (70,07%) 14 sièges	94 (78,33%) 16 sièges
EE	/	28 (19,05%) 2 sièges	12 (10%) 0 siège
URIS	19 (10,86%) 1 siège	16 (10,88%) 1 siège	14 (11,67%) 1 siège



CHSCT : cause toujours...

Le rectorat affiche sur son site le logo du réseau PAS (Prévention Aide et Soutien) « pour promouvoir la santé et la qualité de vie au travail » des personnels de l'éducation nationale, la rectrice se fait fort d'être à l'écoute des personnels et vante « la qualité du dialogue social dans l'académie » et les DASEN reconnaissent le travail des CHSCT départementaux... C'est tout à fait louable... mais dans la réalité, que se passe-t-il ?

NÉO-MANAGEMENT ?
TOUT VA BIEN ...

Dès lors que l'Education nationale n'est pas en cause, les CHSCT ont toute liberté de dénoncer les mauvaises conditions matérielles des écoles et établissements du second degré : une toiture percée par-là, une dalle imprégnée d'amiante par-ci, qu'importe puisqu'il en va de la responsabilité des collectivités locales... Mais lorsqu'il s'agit de dénoncer, parce que c'est parfois un aspect massivement évoqué lors d'une visite par les personnels, le management désastreux d'un chef d'établissement... rectorat et DSDEN sont aux abonnés absents.

DES ATTAQUES
SANS PRÉCÉDENT
CONTRE
LES CHSCT

Ainsi, par le passé, les CHSCT 67 et 68 ont fait état dans leurs comptes rendus de visite de pratiques managériales nuisant à la santé des personnels ou générant de la souffrance au travail, dans des collèges ou lycées de l'académie. Ces comptes rendus, suivis d'alertes envoyées au rectorat, ont été ignorés.

Pire encore, ce printemps, un chef d'établissement, mécontent de l'image que donnait de lui le compte rendu du CHSCT (qui ne faisait que refléter les témoignages concordants de nombreux personnels) a tenté des mesures d'intimidation à l'égard des membres du CHSCT du Bas-Rhin, menaçant par lettre d'avocat, de porter plainte si le compte rendu n'était pas modifié.

On aurait pu s'attendre à un soutien immédiat du rectorat envers ce CHSCT qui ne ménage ni son temps ni sa peine pour visiter chaque année de nombreux établissements. Qu'on en juge : la rectrice a reçu le chef d'établissement et lui a accordé la protection fonctionnelle (ce qui signifie que ses frais d'avocat seront pris en charge) alors qu'elle a fait recevoir par son secrétaire général la délégation du CHSCT 67 et que jamais le DASEN du Bas-Rhin, président du CHSCT, n'a manifesté le moindre soutien aux membres de ce dernier. Il est vrai que l'intérêt des DASEN pour les CHSCT départementaux est tel qu'ils n'y siègent pas, se faisant représenter par leurs secrétaires généraux.

Nous ignorons pour le moment si ce chef d'établissement a déposé une plainte mais le fait-même qu'une plainte ait été envisagée et annoncée par lettre d'avocat par un chef d'établissement relève d'une procédure d'intimidation condamnée par toute la représentation syndicale.

Au-delà de ces pratiques managériales, la santé et la qualité de vie au travail sont mises à mal par l'exigence d'adaptation permanente aux Nouvelles Technologies (à peine maîtrisées, elles sont remplacées) et aux réformes successives sans bilan ni concertation, par la multiplication des postes chaînés dans certaines disciplines, par les effectifs pléthoriques de la plupart des classes. Nous continuons d'agir au sein du CHSCT pour l'amélioration des conditions de travail des personnels.

*Elisabeth JACQUET et Dominique PERRIN,
membres du CHSCT 67*

Pour accéder aux travaux et préconisations du CHSCT 67: www.ac-strasbourg.fr/pro
cliquer: Santé-Sécurité au travail - puis : espace réservé (connection I-Prof)
puis : Santé Sécurité au travail-Bas-Rhin- puis : visites d'établissement.

DÉFENSE DU PARITARISME : NON à la suppression des CAP et CHSCT !

Vous avez dit dialogue social ? Le 25 mai dernier, dans le cadre du chantier « **Dialogue social** » de la concertation Action Publique 2022, le gouvernement a présenté aux organisations syndicales son projet de suppression du paritarisme afin, prétend-il, de faciliter une « **déconcentration managériale** » de la Fonction publique.

Les CAP (Commissions Administratives Paritaires) seraient totalement vidées de leur sens et dépouillées de leurs fonctions si le gouvernement arrivait à ses fins. Elles ne seraient notamment plus consultées pour les projets de mouvement des personnels, l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs, certaines sanctions disciplinaires.

Quant aux CHSCT (départementaux et académique), qui ont pourtant eux aussi prouvé leur utilité auprès des personnels, ils seraient absorbés par les différents comités techniques et ainsi rendus à l'impuissance. Ces orientations sont en rupture avec le travail réalisé actuellement par les représentant(e)s

et les élu(e)s des personnels pour améliorer les conditions de travail, garantir l'égalité de traitement, proposer des améliorations et protéger les personnels de l'arbitraire des hiérarchies ou des erreurs de l'administration.

Nous refusons ces projets et demandons le respect et l'amélioration de nos droits. **Contre la suppression des CAP et des CHSCT, signez et faites signer la pétition initiée par la FSU** : <http://fsu.fr/Petition-pour-le-respect-de-nos-droits-PAS-TOUCHE-AUX-CAP-ET-CHSCT>

Elise Peter





Journée d'action contre la réforme du bac et du lycée et contre Parcoursup, Mulhouse, 19 avril 2018

PARCOURSUP, un chemin ardu !

Le 9 juin 2018, le journal « L'Alsace » nous apprenait que Madame la Rectrice, Sophie Béjean, participait à une réunion censée organiser un suivi « **au plus près des recalés de Parcoursup** ». Depuis l'ouverture de la phase des réponses aux candidats, le Ministre, lui, se félicite et affiche sa confiance. Félicitations, parce que les deux tiers environ des élèves avaient obtenu satisfaction dans l'un de leurs vœux, et confiance, car la procédure est évolutive et chacun aura une orientation. Néanmoins, vos remontées de terrain et l'analyse de la procédure appellent à un optimisme un brin plus nuancé...

Commençons par la satisfaction des élèves dans leurs vœux. Elle n'est en fait pas mesurable ! En effet, avec APB, les vœux étaient classés et on pouvait donc connaître le taux de satisfaction dans le vœu 1, 2, etc. Ici, du fait de l'absence de classement, il n'est pas possible de différencier un futur étudiant qui obtient l'orientation de ses rêves, de celui qui est accepté sur un vœu de « remplissage », de sécurité. De plus, le taux de réponse augmentant légèrement au fil des semaines, rien ne masque le fait, nouveau, que les universités peuvent maintenant dire NON à certaines demandes de candidature, alors que les formations faites aux professeurs principaux de l'Académie cette année, affirmaient l'inverse ! Où est passé le droit d'accès au supérieur avec le baccalauréat ?

Ce qui officiellement n'est pas une sélection, y ressemble pourtant beaucoup. Dès l'ouverture de la plate-forme pour la communication des premiers résultats, les soupçons de classement, par les universités, des candidatures en fonction du lycée d'origine apparaissent et s'amplifient. Julien Gossa, maître de conférence à l'université de Strasbourg, vient de diffuser un document montrant que ce classement est aisément possible, via les taux de mention au bac par exemple, et que son résultat est invariablement un tri social¹. Il faudrait, dans ce cas de figure, de meilleures notes à un élève d'un établissement de quartier populaire, pour égaler le classement d'un élève de lycée de centre ville ou d'un lycée privé (un 15/20 pour compenser un 11/20). On peut d'ores et déjà, comme vos réponses en attestent, noter des différences notables entre établissements (de l'ordre de 20 points dans le taux de réponses positives lors de la 1^{ère} vague).

La plate-forme Parcoursup affiche également des résultats incohérents, voire des erreurs techniques dues à la précipitation de la mise en oeuvre du dispositif cet automne. Parmi vos remontées, on note au hasard un terminale ES admis en première année de PACES et nombre de ses camarades de S recalés. De toute la France, remontent aussi des cas où des élèves admis lorsqu'ils valident un vœu, le voient disparaître. Après intervention auprès de la plate-forme, leur demande est rétablie, mais le candidat se retrouve à nouveau en liste d'attente ! Le fait que dès aujourd'hui, certains établissements connaissent plus de 3 % de démissionnaires, est aussi à regarder de près.

Disons maintenant un mot des conditions de travail avec Parcoursup cette année. Vos réponses à notre première enquête font apparaître que si techniquement la saisie des dossiers s'est bien déroulée, tous les professeurs principaux ont eu un surcroît de travail cette année ; explications de la procédure, lettres de motivation, suivis des dossiers en sont la cause. De la même manière, les appréciations sur les demandes des élèves semblent avoir été discutées, mais la pression des chefs d'établissement sur la hauteur des avis se fait sentir dans plus de 20 % des cas. Concernant les compétences saisies par les PP (autonomie, engagement, capacité à réussir...), elles n'ont, elles, pas fait l'objet de débats, alors qu'elles apparaissent comme relativement subjectives et purement prospectives. Enfin, originalité, près de 50 % des PP ayant répondu ont saisi la remarque du chef d'établissement à sa place. Dès le début de la procédure d'admission, les candidats recalés peuvent saisir une commission académique, dont la tâche sera de les « caser » au mieux. On peut aisément parier qu'elle ne connaîtra que de courtes vacances et qu'elle peinera à affecter nos élèves au plus près de leurs souhaits. Face à l'ensemble de ces éléments, le SNES-FSU demande une remise à plat de la procédure Parcoursup, et surtout, que le gouvernement s'attaque au problème réel : les capacités d'accueil insuffisantes de l'enseignement supérieur face au baby-boom du début des années 2000.

Pas de génération sacrifiée !

Arnaud SIGRIST

¹ <http://blog.educpros.fr/julien-gossa/2018/03/29/parcoursup-et-lycee-dorigine-une-difficulte-technique-de-moins-pour-une-difficulte-philosophique-de-plus/>

Manuel numérique : SAISON 2



Pour la seconde vague de l' « expérimentation » du manuel numérique, la région Grand Est prévoyait d'y faire entrer 100 nouveaux lycées ; ils ne sont finalement que 63 : 13 dans l'académie de Strasbourg, dont deux établissements privés et cinq lycées professionnels ou agricoles¹. Conformément à ce qu'avait annoncé la Rectrice, les personnels ont cette fois été consultés en amont, même si les formes de cette consultation sont contestables (sondage opaque sur moodle, enquête biaisée sur les usages du numérique). Cette désaffection des collègues pour une expérience présentée comme moderne et innovante par les politiques et le rectorat montre que le dispositif n'est pas si attractif et que notre travail d'information auprès des collègues et des parents d'élèves a porté ses fruits.

Nous avons effectué une enquête auprès des collègues de la « première vague » et le constat est accablant² : malgré des améliorations, les problèmes techniques demeurent ; les manuels numériques sont moins riches que leur version papier, l'interactivité tant louée, quasi nulle ; les élèves eux-mêmes n'y trouvent pas ou peu d'intérêt, et les plus faibles y voient même un handicap supplémentaire à surmonter. Les manuels n'étant toujours pas téléchargeables, les enfants de familles habitant dans des zones blanches n'ont pas pu travailler chez eux. Dans certains lycées, les familles ont racheté un livre papier ou inscrivent leurs enfants dans un établissement privé. Nos collègues n'ont bénéficié que de formations généralistes, sans lien direct avec le maniement du manuel. Au plan pédagogique, la version numérique n'apporte aucune plus-value ; la faute aux éditeurs, selon la DANE (Délégation Académique au Numérique pour l'Éducation), qui ne seraient pas assez performants : on a ainsi suggéré aux collègues de fabriquer leurs propres ressources ! Nos collègues ont passé une année stressante, confrontés à des problèmes techniques qu'ils ne

pouvaient pas résoudre et devant prévoir des cours bis pour parer aux dysfonctionnements du réseau. Tous constatent que l'écran fait obstacle à la relation pédagogique et que beaucoup d'élèves se sont initiés à une nouvelle forme d'école buissonnière, en surfant sur divers sites ou applications en classe. Le seul bénéfice est l'utilisation de l'outil informatique lui-même, comme support pédagogique à des activités en classe (GeoGebra, tableur, etc) indépendamment du manuel. Mais là encore, l'absence d'homogénéisation du matériel fait que tous les logiciels ne sont pas compatibles avec tous les supports. Nos collègues déplorent une immense perte de temps et d'énergie.

La véritable clé de voûte du projet de la Région semble être celle-là : implanter le support numérique dans tous les lycées, aux frais des parents, puis se désengager du financement des équipements informatiques des établissements. A terme, rien ne garantit que la Région continuera à subventionner l'achat du matériel et des licences. C'est aussi une façon détournée d'imposer à tous les enseignants de « bonnes pratiques » pédagogiques, qui vont totalement modifier le sens de notre métier, au risque de faire de nous de simples répétiteurs.

Dans ce contexte, le SNES FSU, avec la FCPE et la PEEP, a continué sa campagne d'information auprès des collègues, incité à faire voter des motions critiques au CA, est intervenu aux CTA et CAEN de fin d'année. Nous continuons à demander un bilan et à dénoncer les aspects négatifs du dispositif, face à des institutions qui n'ont pour but que de faire avancer à marche forcée un dossier qui mêle intérêts politiques (nous sommes à la pointe de la modernité) et pensée magique (l'informatique est formidable et résout tous les problèmes).

Elise PETER

¹ LPO Georges Imbert (Sarre-Union), LPO Théodore Deck (Guebwiller), LETPHT Alexandre Dumas (Illkirch-Graffenstaden), LPO Johannes Gutenberg (Illkirch-Graffenstaden), LPO Louis Marchal (Molsheim), LPO Charles De Gaulle (Pulversheim).

² Cette affirmation semble moins vraie pour certains lycées privés qui ont bénéficié d'un traitement de faveur : expérimentation démarrée en seconde seulement puis poursuivie en 1ère, une personne présente tout le temps pour pallier les problèmes, manuel rapidement fonctionnel...



Avis de forte tempête sur les CIO (Centres d'Information et d'Orientation) : MOBILISONS-NOUS !

Alors que le corps unique des Psychologues de l'Éducation Nationale a été créé en 2017, le ministère s'attaque aujourd'hui à l'existence des Centres d'Information et d'Orientation. En effet, le projet de loi « **pour la liberté de choisir son avenir professionnel** » prévoit que la compétence de l'information sur les voies de formation et les métiers soit confiée aux Régions. Dans ce cadre, les DRONISEP qui élaborent la documentation sur les métiers et les formations seraient régionalisées et leurs personnels transférés. Cette régionalisation de l'information entraînera une information inégale sur le territoire national limitée aux frontières régionales et centrée sur les besoins économiques locaux à court terme.

CIO ATTAQUÉS,
C'EST LE
SERVICE PUBLIC
D'ORIENTATION
QUI EST MENACÉ

Dans le même temps, le ministère de l'Éducation Nationale a d'abord annoncé la suppression pure et simple du réseau des CIO, service public d'orientation de l'Éducation nationale pour ensuite relooker son discours face à la protestation et la mobilisation massive de la profession. Il entretient actuellement le flou sur ses réelles intentions. Sous prétexte de rapprocher les PsyEN des établissements scolaires alors qu'ils y consacrent déjà 75% de leur temps, le ministère parle de les y nommer ou d'implanter des CIO en EPLE. Les Recteurs auraient par ailleurs la charge d'évaluer la pertinence de maintenir ou non les CIO sur tel ou tel territoire et certains CIO (un par département ?) pourraient être conservés en fonction des négociations avec les régions.

Or, les CIO constituent une ressource pour toute la communauté éducative. Leurs missions – comme celles des PsyEN-EDO qui y travaillent – sont plus larges que la seule information sur les métiers. En effet, les PsyEN-EDO, outre leur travail de suivi et de prévention en établissement, développent au CIO des activités particulières : aide à l'élaboration des projets d'orientation, lutte contre l'échec et le décrochage scolaire, accompagnement des jeunes porteurs de handicap, des jeunes exclus de l'école par conseil de discipline, accueil des jeunes arrivant de l'étranger, des décrocheurs, des non scolarisés, des jeunes en demande de retour en formation scolaire, mais aussi des jeunes adultes, des élèves des établissements privés, des étudiants, des parents, ... La fermeture des CIO priverait élèves et familles d'un accueil de proximité, y compris durant les vacances scolaires. Elle signifierait la disparition du service public d'orientation de l'Éducation nationale, service neutre et gratuit et l'ouverture aux officines privées (le coaching orientation payant existe déjà).

Un front unitaire intersyndical s'est constitué pour contrer ces projets délétères de fermeture des CIO, d'attaques du métier, des missions et du statut des PsyEN-EDO. La FSU et le SNES-FSU sont mobilisés contre ces réformes qui sont un coup supplémentaire contre le statut des fonctionnaires et leurs droits au moment même où le gouvernement annonce la remise en cause totale du paritarisme qui est une garantie d'équité et de transparence dans la gestion de carrière des fonctionnaires.





UNE
MOBILISATION
TENACE DEPUIS
LE MOIS D'AVRIL.

Dans l'Académie de Strasbourg, une forte mobilisation

Suite à des réunions, le SNES-FSU a demandé une audience à Mme la rectrice. Elle a eu lieu le 18 avril : si des réponses aux situations des personnels ont été apportées, les questions relatives aux locaux, aux déménagements, restent en suspens et celle portant sur la régionalisation des services d'information et d'orientation n'est qu'effleurée au prétexte d'un manque d'informations.

Face aux menaces, une action intersyndicale était nécessaire. Une audience en intersyndicale a eu lieu le 19 avril, soutenue par un rassemblement devant le rectorat suivi d'un autre place Kléber pour informer la population strasbourgeoise. Les personnels ont aussi décidé d'alerter les députés ainsi que l'opinion publique (tractage sur les marchés et autres lieux publics) et ont organisé une opération « cartes postales » au président de la république. Un envoi massif a eu lieu le 17 mai, date de l'ouverture des débats à l'assemblée nationale. D'autres actions voient le jour : diffusions par les réseaux sociaux, lettre aux parents, motion en Conseil d'Administration, compte rendu d'entretiens, saturation des sites du ministre de l'éducation nationale par des questions incessantes... : les idées ne manquent pas ! La mobilisation des personnels est massive, chacun perçoit bien que c'est l'outil de travail qui est menacé, et surtout le service public de l'orientation. Le 22 mai, lors de la manifestation de défense des services publics, les personnels d'orientation ont défilé en tête de cortège à Strasbourg et à Mulhouse sous la même banderole : « Non à la fermeture des CIO, non au démantèlement des DRONISEP. » La rencontre avec les députés a permis de préciser nos revendications. Mais de leur côté, c'est bien une adhésion au projet de loi qui s'exprime. Une délégation de notre Académie a également participé à la manifestation intersyndicale du 5 juin à Paris parmi plus de 1200 PsyEN, soit un tiers de la profession, venus de toute la France. Enfin, un CIO Plein Vent s'est tenu le vendredi 15 juin 2018 sur la place Dauphine à Strasbourg, dans une ambiance bon enfant : les PsyEN ont répondu aux questions des passants, expliquant leur travail quotidien dans les CIO, témoignant de leur attachement au service public d'information et d'orientation de l'éducation nationale.



Opération CIO plein Vent
à Strasbourg, le 15 juin 2018

La lutte continue avec un rendez-vous fin juin à Paris, et des actions dans les CIO. Avec le SNES FSU et les autres syndicats, sauvons les DRONISEP, sauvons les CIO.

*Géraldine DELAYE, Catherine MULLER
et Marie-Élisabeth CHARPENTIER-ZERR*



Education (PLUS VRAIMENT) prioritaire

Au mois de mars, les collèges REP et REP+, dans le Bas-Rhin notamment, se sont mobilisés après avoir appris la perte d'une demi-heure de marge par division et son remplacement par un poste surnuméraire qui constituait une diminution de la dotation de l'éducation prioritaire dans notre académie et remettait en cause des heures de groupe, des projets et des dispositifs d'accompagnement dont bénéficient en particulier les élèves les plus fragiles.

Une dizaine d'établissements se sont alors réunis, avec l'appui d'une intersyndicale dont le SNES-FSU, et ont organisé un rassemblement devant le rectorat le 11 avril. Des représentants des personnels et des parents d'élèves de ces collèges mais aussi des organisations syndicales ont également été reçus en audience¹. Suite à cette action, le rectorat a annoncé qu'il « assouplissait » le dispositif initialement prévu (faute peut-être aussi de candidats pour les postes surnuméraires...) et, selon les remontées des établissements, les DHG ont pu être abondées des 18h initialement prévues pour le poste surnuméraire.

Cependant, il ne s'agit que d'un recul provisoire, le rectorat ayant annoncé sa volonté de créer ces postes à la rentrée prochaine, malgré le refus unanime des équipes des collèges concernés. Sous réserve toutefois qu'il en ait les moyens alors que s'annonce la réforme de la carte de l'Education Prioritaire.

Dans certains collèges, où la situation est aggravée par une perte de moyens plus brutale (les collèges Lezay Marnésia, Solignac et Stockfeld à Strasbourg, le collège Villon à Mulhouse) ou une révision de la

carte scolaire (le collège Leclerc à Schiltigheim), la mobilisation continue.

Ainsi au collège Leclerc, des AG réunissent régulièrement près de la moitié des enseignants et une délégation des personnels et des parents a été reçue par le DASEN (après une journée « collège mort » qui a connu un fort succès) qui a réaffirmé que la modification de la carte scolaire du quartier des Ecrivains n'aurait aucune incidence sur les établissements du secteur et encore moins sur le classement dans le REP. De nouvelles mobilisations sont en cours : rencontre avec le député de la circonscription, nouvelles pétitions. A Lezay Marnésia, les personnels, après avoir écrit à la rectrice leur refus de travailler sur le projet d'établissement en l'absence de garantie sur les moyens à long terme, après une opération collège mort le 12 avril et deux journées de grève nationales très suivies, sont allés à la rencontre des parents d'élèves et des habitants du quartier de la Meinau et ont recueilli plus de 700 signatures sur des cartes pétitions qui ont été envoyées au Président de la République.

Ces mobilisations et les échos qu'elles rencontrent auprès des familles des quartiers populaires, très attachées à la réussite scolaire de leurs enfants, montrent l'urgence d'une vraie relance de l'Education prioritaire, bien loin des annonces d'Emmanuel Macron sur les 30 000 stages pour les élèves de 3e. Cette relance d'une politique éducative d'envergure passera par l'écoute des personnels, des syndicats, de leurs représentants, des parents et de leurs délégués.

Séverine CHARRET et Ludmilla FERME



¹ <https://strasbourg.snes.edu/Mobilisation-des-etablissements-REP-REP-de-l-academie.html>



Les retraités en colère NE LÂCHERONT RIEN !

Actifs et retraités, plus forts ensemble pour lutter et gagner

Toujours mobilisé.es depuis 2013, les retraité.es du SNES de notre académie avec les retraité(e)s des FSU 67 et 68 participent aux actions de l'intersyndicale du groupe des 9 pour exiger une revalorisation de leurs pensions, une place du retraité dans la société et une prise en charge de la perte d'autonomie à 100% par la Sécurité sociale.

En 2017 et 2018, nous avons exprimé notre colère contre la hausse de la CSG avec près de 3000 manifestants en mars à Strasbourg. Le 14 juin nous étions certes beaucoup moins nombreux, 500 à Strasbourg et 200 à Mulhouse, mais nous nous sommes fait entendre à travers les villes et avons été bien accueillis par les passants.

Toujours en colère devant le refus du Président de la République de recevoir les responsables retraités de l'intersyndicale, les retraités en ont assez de ne pas être écoutés et de n'avoir aucun lieu institutionnel où ils peuvent, avec leurs organisations, dresser les constats sur la place des retraité.es dans la société, l'évolution de leur niveau de vie, leurs besoins sociaux et débattre de mesures à adopter. Toujours en colère et en révolte contre le cynisme de ce Président qui ose dire : « On met un pognon de dingue dans les minima sociaux et les gens ne s'en sortent pas. Les gens pauvres restent pauvres. On doit avoir un truc qui permet aux gens de s'en sortir... » ; il faut les « responsabiliser », ce qui les sortira de la misère. ... Pas de tournant dans la politique sociale du gouvernement, ni dans sa politique de santé. Le transfert de certains soins sur les complémentaires est bien le début de la privatisation de la sécurité sociale. La stratégie du gouvernement en matière de protection sociale est bien hélas la confirmation d'une transformation profonde du modèle français issu de l'après-guerre ! La ministre de la santé Madame Buzin avait reçu les retraités le 28 septembre 2017 et avait promis trois groupes de travail : perte d'autonomie, pouvoir d'achat des personnes retraitées, et situation des EHPAD. Mais rien ne se passe : Madame Buzin ne tient pas ses engagements ! Quelques dotations accordées pour les EHPAD mais ô combien insuffisantes

face aux besoins pour assurer une vie digne aux pensionné(e)s.

Nous ne sommes pas dupes ni idiots, nous avons bien compris que Bercy refuse de donner les moyens nécessaires pour la perte d'autonomie ; c'est un choix politique : demander plus aux salariés, allonger la durée du temps de travail avec diminution du salaire, en supprimant un second jour férié. Le gouvernement veut opposer les salariés aux retraités et épargner le patronat et les plus riches.

Actifs et retraités soyons vigilants : la réforme des retraites prévue en 2019 au nom de l'égalité entre le public et le privé est, en fait, une nouvelle « contre-réforme ». Le gouvernement veut s'en prendre à la retraite par répartition et au calcul des pensions des fonctionnaires. Ce sera au bout du compte la diminution des pensions pour tous !

Oui nous serons toujours dans l'action en septembre 2018 pour exiger les conditions d'une vie digne de tous les retraité(e)s et des futur(e)s retraité(e)s.

Françoise EIDEN

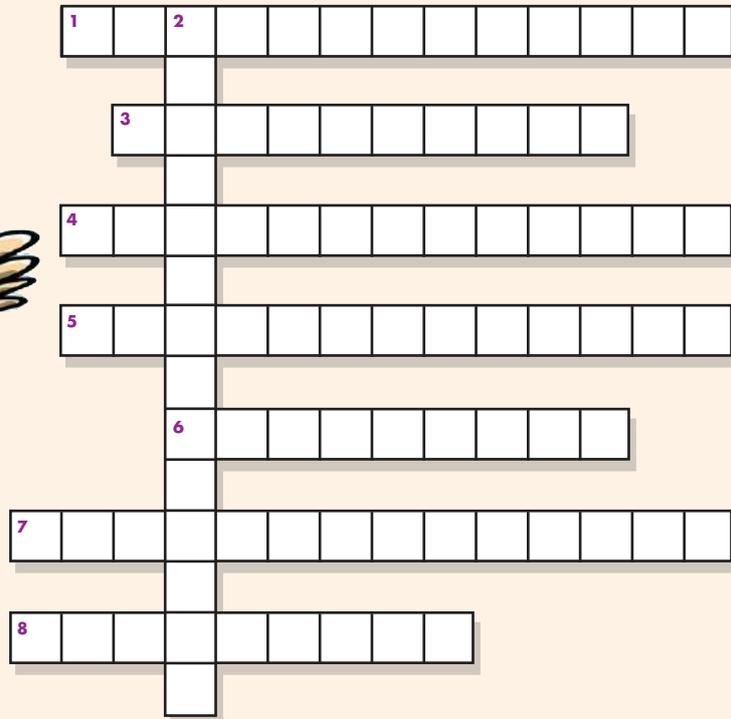


Action de l'intersyndicale des retraités à Strasbourg, jeudi 14 juin 2018

Aux futur(e)s retraité(e)s de la rentrée 2018/19 : restez syndiqué(e)s
pour la défense de vos droits de retraité(e)s en gardant des liens générationnels forts dans nos deux sections conviviales de retraités 67 et 68.



Jeu de l'été : parlez-vous le Macron ?



Horizontal

1. «Pognon de dingue» qui ne permet même pas aux pauvres de s'en sortir.
3. Plateforme d'accès à l'enseignement supérieur qui a succédé à APB. Procédure «simple, transparente et juste» (site du ministère de l'enseignement supérieur) qui a remplacé le tirage au sort par.... la sélection.
4. Méthode de gestion des personnels importée de l'entreprise privée pour rendre le service public plus efficace. Et dont les effets désastreux sont régulièrement dénoncés par les CHSCT.
5. Moyen de lutter contre l'absentéisme des fonctionnaires sans améliorer les conditions de travail ni développer la médecine de prévention. A ne pas confondre avec une culpabilisation des malades.
6. Organisations nées des luttes du XIX^e s. qui défendent les intérêts professionnels des salariés et dont Emmanuel Macron souhaite faire des exécutants de sa politique. Faute de quoi, il s'en passera (voir article sur le paritarisme).
7. Agents du service public pour lesquels le gouvernement prévoit un «plan de départs volontaires» alors qu'on peine déjà à recruter des enseignants.
8. Méthode gouvernementale pour que les opposants aux réformes cessent de s'opposer.

Vertical

2. Méthode de concertation dans laquelle les syndicats sont invités à donner leur avis sur des textes presque finalisés et à ne proposer que des modifications marginales. Version macroniste du «Cause toujours».



L'équipe du SNES-FSU académique vous remercie pour votre implication tout au long de cette année et vous souhaite à tou-te-s un bel été. Avant de vous retrouver pour une rentrée combative !